Image not found or type unknown

Service aprés vente exigence du carton d'emballage d'origine pour

Par **bandolero**, le **27/03/2010** à **15:10**

Bonjour,

j'ai acheté chez LECLERC un GPS le 27 Avril 2009. Il ne fonctionnait pas bien depuis le début . Il à été renvoyé au SAV 3 fois .
J'ai demandé un AVOIR qui a été accepté mais on m'exige la boite d'emballage d'origine.
Voici ma question: peut on m'exiger l'emballage d'origine si ce n'est pas le cas pouvez vous me donner un article de lois pour que je puisse contester.

merci Pierre Villaverde

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés